

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
 <p>HORAIRE DES COURS</p> <p>7 h 45 - Arrivée des élèves 8 h - Début des cours 10 h à 10 h 20 - Récréation 11 h 20 - Dîner</p> <p>12 h 35 - Arrivée des élèves 12 h 50 - Début des cours 13 h 50 à 14 h 10 - Récréation 15 h 10 - Fin des cours</p> <hr/> <p>HORAIRE DU SECRÉTARIAT 7 h 45 À 11 h 30 12 h 45 À 16 h</p> <hr/> <p>École Joly Journées spéciales</p> <p>3 sept. Journée multicolore</p> <p>10 sept. Journée à l'envers</p> <p>17 sept. Journée vêtements de sport</p> <p>24 sept. Journée en noir et blanc</p>	30 août	31 août	1	2	3	
		jour 1	jour 2	jour 3	jour 4	
			Entrée progressive maternelle : AM groupe A PM groupe B	Entrée progressive maternelle : AM groupe A PM groupe B	Entrée progressive maternelle : AM groupe B PM groupe A	
		6	7	8	9	10
		Fête du travail CONGÉ	jour 5 Entrée progressive maternelle : AM groupe B PM groupe A	jour 6 Congé toute la journée pour les élèves du préscolaire 5 ans	jour 7 Temps plein pour les élèves du préscolaire 5 ans	jour 8
	13	14	15	16	17	
	jour 9	jour 10	jour 1	jour 2	jour 3	
				 École Roy Photos scolaires	 École Joly Photos scolaires	
	20	21	22	23	24	
	jour 4	jour 5	jour 6	jour 7	jour 8	
	27	28	29	30		
	jour 9	jour 10	jour 1	jour 2		
					Bonne année scolaire 2021-2022	

Message de l'infirmière

Bonjour chères familles,

Il me fait plaisir d'être à nouveau parmi vous comme infirmière scolaire en cette rentrée particulière !

Ma priorité est la santé de vos jeunes. S'il présente des particularités de santé nécessitant des soins à l'école, nous collaborerons. Tous les soins seront évalués avec vous, donc ne soyez pas surpris que je vous appelle pour en discuter. Il importe de ne pas oublier que vous êtes les premiers intervenants en tant que parents si votre enfant nécessite des soins ou de la médication à l'école.

Pour la médication, un petit rappel de sécurité, les enfants ne doivent pas avoir de médication dans leur boîte à lunch ou leur sac à dos. Discutez-en avec la secrétaire, l'enseignant(e) ou la responsable du service de garde afin de planifier la prise de médication à l'école.

Pour les collations à l'école, il faut privilégier les légumes, les fruits et les produits laitiers. Pour la sécurité des enfants allergiques, les recommandations sont de ne pas partager les collations entre eux.



Poux ! Poux ! Poux ! Encore ?! Il faut surveiller la tête de vos enfants tout au long de l'année. Ces petits parasites ne demeurent pas seulement une préoccupation au début de l'année scolaire, mais pour toute l'année scolaire.



Faites-le rappel à vos enfants sur les précautions de base ! Ceci vous évitera probablement bien des préoccupations. Le lavage des mains est notre principal allié pour combattre la transmission des maladies. Encouragez vos jeunes à tousser et éternuer dans son coude afin de limiter la propagation des maladies !

Durant l'année, divers ateliers de promotion et prévention des saines habitudes de vie seront présentés aux élèves. Restez à l'affût des lettres informatives envoyées à votre domicile et ne vous gênez surtout pas de faire un retour sur les sujets abordés. Votre soutien est primordial pour appliquer les bonnes pratiques proposées.

Pour tout questionnement, vous pouvez me rejoindre au CLSC au numéro 418-867-2913 poste 113.

Sarah Saint-Yves,
infirmière clinicienne en santé scolaire, niveau primaire/ secondaire



*Activités de fin d'année
juin 2021 à l'école Roy*

Quoi ?

- Assemblée générale de parents

Quand ?

- Lundi 13 septembre 2021
- 19 h

Comment ?

- Gymnase école Roy

On vous attend en grand nombre!

Au plaisir de vous rencontrer,

Chantal Dubé, directrice
Geneviève Landry, présidente

ATTENTION ATTENTION

En conformité avec le règlement de la Ville de Rivière-du-Loup (Article 54.1 et Annexe XVI.I), la zone de stationnement interdit devant l'école Roy devra être respectée du lundi au vendredi de 7 h à 16 h.

Des panneaux de signalisation ont été installés à cet effet.

Merci de votre collaboration !

Mot de la direction

Chers parents,

C'est avec enthousiasme que je prends le relais de M. Beauvais à la direction de nos deux belles écoles Roy et Joly ! je tiens à le remercier pour tout le travail accompli au cours des dernières années et je lui souhaite une bonne continuité dans ses nouvelles fonctions !

Ayant plusieurs années d'expérience en tant que gestionnaire scolaire, c'est avec assurance et rigueur qu'il me fera plaisir de poursuivre notre mission éducative auprès de tous les élèves. En tant que parents et fidèles collaborateurs à la réussite scolaire de vos enfants, je vous souhaite, à vous chers parents, une bonne rentrée scolaire 2021-2022 !

Je profite de l'occasion pour vous inviter à notre assemblée générale de parents qui aura lieu le 13 septembre prochain à partir de 19 h au gymnase de l'école Roy. Vous recevrez sous peu l'invitation de la part de notre présidente du conseil d'établissement, Mme Geneviève Landry.

Au plaisir de vous rencontrer !

Chantal Dubé
Directrice

Étienne Michaud
Directeur adjoint

